



La Lettre du Centre de Gestion du Finistère

N°139 - 17 novembre 2025

A LA UNE



Diplôme d'Université - Ouverture des inscriptions

Notre Diplôme d'Université « Compétences en Administration Territoriale », organisé du 02 février au 06 mai 2026, pourrait vous offrir de nouvelles opportunités professionnelles au sein de la Fonction Publique Territoriale.

[En savoir +](#)



Pensez à compléter votre RSU : date limite de transmission le 31 décembre 2025 !

Le RSU est un document annuel obligatoire pour toutes les collectivités territoriales ou établissements publics.

[En savoir +](#)

EN BREF

Veille RH

Exercice normal du pouvoir hiérarchique

L'autorité territoriale n'excède pas les limites de l'exercice normal du pouvoir hiérarchique en informant un agent de l'engagement d'une procédure disciplinaire à son encontre, en raison de son comportement verbal insultant et menaçant lors d'échanges avec son supérieur hiérarchique, et en raison de son comportement irrespectueux vis-à-vis de certains élus. Par suite, l'agent concerné n'est pas fondé à solliciter le bénéfice de la protection fonctionnelle.

[CAA Versailles, 6 novembre 2025, n°24VE01330](#)

Légalité d'une décision de retrait d'attributions d'un chef de service

L'administration peut procéder au retrait d'attributions d'un chef de service, du fait de ses difficultés dans l'exercice de ses missions dès sa prise de poste et de son souhait d'être soulagé dans ses fonctions. Par suite, et alors que ses agents se sont plaints de la désorganisation du service et qu'il n'a pas pris en compte les conseils et consignes de ses supérieurs, l'intéressé n'est pas fondé à soutenir que le retrait de certaines de ses missions constitue un harcèlement moral.

Absence d'imputabilité au service

Les conséquences psychologiques de la déception d'un agent informé que sa candidature interne à un poste vacant n'avait pas été retenue, ne sont pas imputables au service, dans la mesure où, d'une part il n'ignorait pas qu'il ne remplissait pas les conditions statutaires requises pour être recruté, et, d'autre part, l'entretien au cours duquel il a appris qu'il n'était pas présélectionné n'a pas excédé le cadre normal des relations professionnelles.

[CAA Bordeaux, 28 octobre 2025, n°23BX02540](#)

Liste d'aptitude et nomination

L'inscription sur la liste d'aptitude à l'issue du concours ne vaut pas nomination, ni ne confère un droit à nomination sur un poste vacant. Par suite, le délai de quatre ans qui s'est écoulé entre l'inscription d'un agent sur une liste d'aptitude après sa réussite à un concours interne et sa nomination dans son nouveau grade, ne peut s'analyser comme révélant une intention de son employeur de lui nuire ou de nuire à sa carrière, alors que certains dysfonctionnements dans sa manière de servir avaient déjà été constatés.

[CAA Marseille, 24 octobre 2025, n°23MA00603](#)

Financement des AESH sur la pause méridienne

Compte tenu du contexte budgétaire, l'État ne prévoit pas de prendre en charge des frais engagés par les AESH au titre de leur repas lorsqu'ils participent à l'accompagnement d'élèves en situation de handicap sur la pause méridienne.

[Réponse ministérielle n°6995, Assemblée nationale, 4 novembre 2025](#)

LE CDG ET VOUS



À la rencontre de vos interlocuteurs : zoom sur le service Évolution professionnelle

Accompagner les agents dans leurs projets, sécuriser les parcours et donner des clés pour anticiper les transitions professionnelles : telle est la mission du service Évolution professionnelle du CDG29.

[En savoir +](#)



Protection des données : votre gazette "L'instant données" n°3

Ce nouveau numéro met en lumière trois enjeux majeurs du numérique pour les collectivités : la vidéoprotection, la cybersécurité et la protection de la vie privée à travers l'usage de la géolocalisation.

[En savoir +](#)



OBSERVATOIRE RÉGIONAL

de l'Emploi public territorial
et des Ressources humaines

Enquête nouvelles ambitions de "Observatoire Régional de l'emploi public"

L'Observatoire régional de l'emploi public territorial et des ressources humaines, créé en 2015 par les 4 CDG bretons a pour mission principale de réunir, analyser et valoriser les données relatives à l'emploi territorial et aux données sociales des agents territoriaux.

[En savoir +](#)

[**> Toutes nos actualités**](#)

Le CDG recrute

- [Médecin de santé au travail \(F/H\)](#)

[Consultez nos offres](#)

L'apprentissage recrute

[Consultez les offres d'apprentissage](#)

Bourse de l'emploi

Retrouvez toutes les offres d'emploi du Finistère sur le site [emploi-territorial.fr](#)

Le service intérim recrute

- Agent périscolaire (F/H) – Secteur Pays Fouesnantais
- Agent de crèche (F/h) – Secteur Centre Finistère
- Agent technique polyvalent spécialité Bâtiment (F/H) – Secteur Quimper

[Postuler à notre service intérim sur le site DEN.bzh](#)

CONCOURS ET EXAMENS

CALENDRIER

[Consultez le calendrier des concours et examens professionnels du Grand Ouest](#)

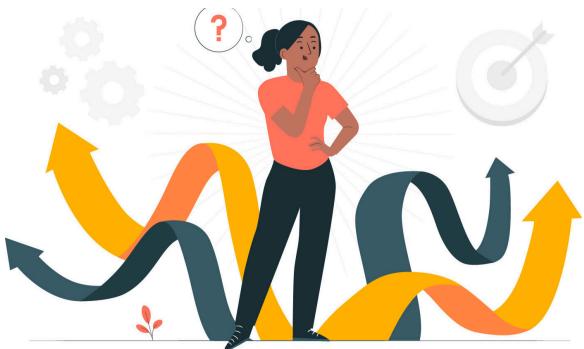
AVIS DE CONCOURS & EXAMENS

[Consultez le détail des avis de concours et examens professionnels](#)

LES RÉSULTATS

[Consultez les résultats](#)

AGENDA DU MOIS



Atelier de recherche d'emploi : préparer son entretien de recrutement
Jeudi 20 novembre 2025
CDG29 - Quimper

Un atelier pour se préparer à un entretien de recrutement et apprendre à préparer un argumentaire, se perfectionner et anticiper les futurs entretiens.

[En savoir +](#)



Les vendredis de la protection des données – IA et données personnelles
Vendredi 21 novembre 2025
En distanciel (visio)

L'équipe du service Protection des Données (RGPD et Cybersécurité) vous propose des sensibilisations sur l'IA et les données personnelles.

[En savoir +](#)

[**> Tout l'agenda**](#)



Centre de Gestion du Finistère
7 Boulevard du Finistère - CS 44048 - 29337 Quimper Cedex
www.cdg29.bzh
cdg29@cdg29.bzh
02 98 64 11 30

[Se désinscrire](#)